COMPTE RENDU CA DU 26 JUIN 2018

1° - Les oeufs
La 1ère distribution doit avoir lieu le 3 juillet. Léopold est le nouveau référent œufs.

2° - Point sur les référents
Tara a quitté l'Amap, il faut donc un nouveau référent pain pour Alexa, Gaëlle se propose comme référente.
Laurie quitte aussi l'Amap, il faut donc aussi un référent pain pour le fournil du Priouté, Sonia se porte volontaire.
Aleth devient reférente du Bon Grain dit vrai

3° - Les messages des producteurs
Afin que les adresses mail des amapiens ne soient pas visibles de tous quand les producteurs adressent un message
- soit le message passe via l'AMAP qui sera intermédiaire,
- soit les messages sont transmis avec les adresses mail en copie cachée (CCI).

4°- Les truites
Anne a relancé la productrice pour une distribution de truites mais n'a pas reçu de réponse à ce jour. Nous souhaitons une livraison sans emballage. En attente de son retour.

5° - Les légumes secs
Nous avions envisagé une livraison avant l'été, mais finalement nous allons attendre septembre.

6° - Les avocats
Il faut présenter le partenariat de co-production avec le Galline en laissant le choix aux amapiens : soit comme une avance remboursable soit comme un don, notamment au cas où le partenariat s'arrêterait avec le Galline.
Le CA valide ce principe de participation sous condition que Marie-Christine propose un nouvel engagement présentant ces nouvelles dispositions aux amapiens.